Les Parcs fortement représentés dans les lauréats aux Concours général agricole des pratiques agro-écologiques 2021

Le 20 mai, les organisateurs du Concours Général Agricole dévoilaient les lauréats 2021 des concours « Agro-foresterie » et « Prairies et parcours ». Parmi les 13 agriculteurs et éleveurs récompensés pour l'excellence de leurs pratiques, 8 sont issus directement de territoires de Parcs. Une forte représentation qui illustre l'investissement de ces territoires et de leurs acteurs pour favoriser des pratiques plus écologiques dans leur système de production agricole locale.

Le concours Agroforesterie

Les prix d'excellence de la section Agroforesterie distinguent les agriculteurs ayant les meilleurs modes d'intégration de l'arbre dans la gestion globale de leur exploitation agricole. Pour ce concours, on distingue 2 catégories : la catégorie Implantation et la catégorie Gestion.

- Dans la catégorie « gestion », qui récompense la meilleure parcelle d'agroforesterie âgée de plus de 10 ans, le 2eme prix a été attribué aux Vergers des Deux Vallées situés à Eus dans le **Parc naturel régional des Pyrénées catalanes**. Ces verges pratiquent l'arboriculture et l'élevage d'ovins, d'agneaux et de brebis commercialisés en vente directe. Le pâturage y est mené en verger et en vignes.

Le concours Prairies et parcours

Le concours "Prairies et Parcours" récompense le meilleur équilibre agro-écologique rendu par des prairies dites "fleuries" (riches en espèces). L'obtention d'un prix d'excellence pour ces parcelles en prairies naturelles portent sur 3 catégories : pâturage exclusif ou prioritaire, fauche en plaine et piémont, fauche prioritaire en montagne et haute-montagne. 4 des 8 lauréats nationaux sont originaires de 4 territoires de Parcs.

- Jérémy Malot, éleveur de 600 brebis et 42 vaches dans le **Parc Baie de Somme Picardie maritime** et commercialisant sa viande sous l'AOP Agneaux des Prés salés de la Baie de Somme obtient la 1ere place pour la catégorie « pâturage exclusif ou prioritaire ».
- Les 3 lauréats de la catégorie « fauche prioritaire montagne et haute montagne » sont tous trois issus du **Parc de l'Aubrac** (1er prix pour la GAEC Le Sauvage en élevage de bovins à viande), du **Parc du Queyras** (2eme prix pour la GAEC Bonnabel en élevage biologique de bovins) et le **Parc des Volcans d'Auvergne** (3eme prix pour l'EARL Grégoire Bertrand en élevage de bovin laitier pour l'AOP Saint-Nectaire).

Des pratiques agricoles vertueuses pour la biodiversité et la production

Les pratiques agricoles valorisées par ces 2 concours permettent un renouvellement de la biodiversité sur les parcelles agricoles.

Pour les prairies et parcours, la richesse floristique des herbages agit sur les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits (viande, fromage, miel, etc.) et contribue à une production agricole de qualité, en même temps qu'elle contribue au maintien de la biodiversité avec le développement d'une faune et flore remarquable au sein des prairies.

L'agroforesterie remporte aussi de nombre intérêt en termes de préservation des paysages, de bien-être animal ou encore de régulation du climat. Ces pratiques sont de plus en plus attractives économiquement et écologiquement pour les éleveurs. Elles favorisent les rendements agricoles et constituent un apport de revenus complémentaires.

Les Parcs naturels régionaux fortement attachés aux concours

Le concours « Prairie et parcours » est créé en 2007 dans les Parcs du Massif des Bauges et du Haut-Jura. De 2010 à 2014, il sera coordonné par la Fédération des Parcs. Depuis l'intégration du concours au sein du Concours général agricole en 2014, la coordination est assurée par les Chambres d'agriculture de France, l'Afac-Agroforesteries et le CGA.

Encore aujourd'hui, le concours rencontre un grand engouement dans les Parcs naturels régionaux qui se mobilisent pour organiser les éditions locales des concours. A ce jour, 37 Parcs ont déjà organisé localement au moins une édition d'au moins un des deux concours, les lauréats des concours locaux étant qualifié pour le grand concours national.

Cette forte mobilisation est l'illustration du modèle agro-écologique défendu par les Parcs naturels régionaux. Ces concours et la forte représentation des territoires de Parcs parmi les territoires d'origine des lauréats sont la traduction concrète des actions menées par les Parcs auprès des communautés d'agriculteurs.

Liens utiles
Concours Général Agricole 2021, les lauréats nationaux sont annoncés- Communiqué de presse
CGA 2021 Pratiques agro-écologiques : 10 nominés sont originaires des Parcs
Connaitre et comprendre le concours grâce à sa chaine YouTube